

Publié le 2 février 2018

Mgr Claverie et ses compagnons bientôt béatifiés

Le Pape a signé le 27 janvier 2018 un décret en vue de béatifier Mgr Claverie et ses dix-huit compagnons, martyrs tués en haine de la foi en Algérie pendant la décennie noire (1992-2002) opposant le gouvernement militaire algérien aux groupuscules islamiques. Une béatification délicate, et qui demande à être bien interprétée.

Le 27 janvier 2018, le Pape annonçait par décret la béatification de dix-neuf personnes : Mgr Claverie et ses dix-huit compagnons, religieux et religieuses, tués en Algérie de 1994 à 1996 et déclarés martyrs. Ce sont : le Père mariste Henri Vergès, la petite sœur de l'Assomption Paul-Hélène Saint-Raymond, deux sœurs augustines missionnaires, quatre Pères blancs, deux sœurs de Notre-Dame des Apôtres, sœur Odette Prévost, petite sœur du Sacré-Cœur et les sept moines trappistes de Tibhirine.

Tous ces «serviteurs de Dieu» sont morts dans un conflit opposant le gouvernement algérien et le Groupement Islamique Armé (GIA) durant la décennie noire (1991-2002).

La voie des martyrs pour la foi

La Congrégation pour les causes des saints définit, depuis l'instruction *Sanctorum Mater* (SM) de 2007, les conditions de l'ouverture d'un procès en béatification ou en canonisation. Deux cas sont prévus. Dans le premier, la personne réputée sainte a pratiqué durant sa vie les vertus chrétiennes de manière héroïque (SM article 4.1). Dans le deuxième, la personne est réputée avoir subi le martyre en haine de la foi, imitant en cela le Christ qui, non seulement a offert sa vie pour tous les hommes, mais l'a offerte dans un sacrifice sanglant (SM article 4.2). Dans une béatification pour cause de martyre, deux conditions sont requises : donner sa vie à Dieu et la terminer par un acte sanglant en haine de la foi. La béatification pour cause d'héroïcité des vertus nécessite un miracle.

Une récente instruction émanant du Pape François, publiée sous forme de motu proprio et intitulée *Majorem hac dilectionem*, a été rendue publique en juillet 2017. Elle introduit un troisième critère en plus des deux premiers : l'offrande de la vie tenue jusqu'à la mort. Dans cette cause, il faut respecter certains critères : l'offrande libre et volontaire de la vie et l'acceptation héroïque *propter caritatem* d'une mort certaine et à court terme ; le lien entre l'offrande de la vie et la mort prématurée ; l'exercice, tout au moins de façon ordinaire, des vertus chrétiennes avant l'offrande de la vie, puis jusqu'à la mort ; l'existence de la renommée de sainteté et de signes, tout au moins après la mort ; la nécessité du miracle pour la béatification, ayant eu lieu après la mort du serviteur de Dieu et par son intercession.

Il s'agit, dans cette troisième cause, d'une vie profondément offerte à Dieu, avec la pratique des vertus chrétiennes et une réputation de sainteté. Cette béatification manifeste, dans la vie du

serviteur de Dieu, un état remarquable de charité ou d'amour de Dieu. Le martyr n'est pas exigé, ce qui justifie qu'un miracle vienne confirmer l'acte d'offrande.

Le procès en béatification des serviteurs de Dieu d'Algérie a été introduit en 2007 sous la cause du martyr sous l'impulsion de Mgr Henri Teissier (sj), archevêque émérite d'Alger ; le Père Thomas Georgeon, moine trappiste, est le postulateur de la cause. Ainsi, il s'agit de la béatification de martyrs, donc sans miracle nécessaire pour leur béatification.

Une béatification qui demande à être bien comprise

Dans un entretien pour le journal [Le Progrès](#), Mgr Henri Teissier a affirmé : «Je suis moins pris par l'émotion que préoccupé de l'effort à accomplir pour que cette béatification soit bien comprise». Il ne s'agit pas, selon lui, «de braquer les projecteurs sur les chrétiens victimes de ces violences, mais bien de les mettre en communion avec tous les Algériens qui en ont souffert.»

«En Algérie, l'annonce de la béatification ravive le souvenir douloureux d'une période durant laquelle le terrorisme a fait des dizaines de milliers de morts», rapporte le journal [La Croix](#). L'objectif des promoteurs de la cause est d'expliquer le sens qu'il faut donner à ce martyr. Mgr Paul Desfarges, archevêque d'Alger, a d'ailleurs déclaré : «Ce ne sont pas des musulmans qui ont tué des chrétiens, mais tout un peuple qui a été pris dans l'étau d'un terrorisme à grande échelle.» La crainte des évêques d'Algérie est de réveiller un antagonisme entre les musulmans d'un côté et les chrétiens de l'autre. Selon l'[agence Fides](#), Mgr Desfarges a ajouté : «Mgr Claverie et tous les autres martyrs nous indiquent la route de l'existence pacifique entre chrétiens et musulmans, dans la mesure où ils vivaient dans le dialogue de la vie de tous les jours, avec des voisins musulmans et leurs familles, un dialogue de service, d'amitié et d'ouverture à l'autre». Le Père Georgeon, toujours cité par [La Croix](#), rappelle : «Nous sommes aussi conscients du danger politique autour de ce mot [martyr, NDLR], qui peut être compris comme “de bons chrétiens tués par d'affreux musulmans”. Or, c'est l'inverse de ce pour quoi la cause a été introduite, et le pape a conscience de l'enjeu d'une telle cause dans le contexte mondial.»

Confusion entre «offrande de la vie» et «martyre en haine de la foi» ?

Le Pape a signé un [décret](#) qui affirme que les serviteurs de Dieu en Algérie ont été tués «en haine de la foi» : ils sont donc béatifiés comme martyrs. Cependant, Mgr Teissier, toujours dans l'entretien au [Progrès](#), regrette que le pape n'ait pas décrété les martyrs en tant que «martyrs pour la charité» au lieu de «martyrs pour la foi» : «Car c'est bien – comme je l'ai déjà dit tout à l'heure – leur fidélité aux Algériens qui les a conduits à la mort. [...] Ce n'était pas possible [de proposer un procès en béatification pour offrande de la vie, NDLR] au moment où nous avons présenté le dossier au Vatican. La Congrégation pour les causes des saints n'a pas encore totalement intégré cette façon de regarder les martyrs. On peut donc espérer que la béatification des dix-neuf fera avancer la cause !» Rappelons que la béatification pour offrande de la vie nécessite un miracle...

Il s'agit d'ailleurs d'une ambiguïté qui revient souvent dans la presse. L'[agence Fides](#) relate les propos de l'archevêque d'Alger, des évêques d'Oran et de Laghouat et de l'Administrateur de Constantine : «La grâce nous est donnée de pouvoir faire mémoire de nos dix-neuf frères et sœurs

en qualité de martyrs, c'est-à-dire, (selon le sens du mot lui-même), de témoins du plus grand amour, celui de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Devant le danger d'une mort qui était omniprésent dans le pays, ils ont fait le choix, au risque de leur vie, de vivre jusqu'au bout les liens de fraternité et d'amitié qu'ils avaient tissés avec leurs frères et sœurs algériens par amour. Les liens de fraternité et d'amitié ont ainsi été plus forts que la peur de la mort.»

La lettre des évêques ajoute : «Chacun est mort parce qu'il avait choisi, par grâce, de rester fidèle à ceux et celles que la vie de quartier, les services partagés, avaient fait leur prochain. Leur mort a révélé que leur vie était au service de tous : des pauvres, des femmes en difficulté, des handicapés, des jeunes, tous musulmans. [...] Les plus peïnés, au moment de leur mort tragique, ont été leurs amis et voisins musulmans qui avaient honte que l'on utilise le nom de l'islam pour commettre de tels actes.» Cette analyse semble beaucoup plus correspondre à l'offrande de la vie, c'est à dire l'idée de sacrifier sa vie, sachant que la mort peut-être imminente.

Le «martyre» est un «témoignage»

Dans le contexte mondial, le terme «martyre» recouvre aujourd'hui plusieurs réalités en fonction des religions. Voici l'analyse que fait Mgr Vesco : «Mais il peut être intéressant d'employer le mot "martyr" justement parce que cela permettra de le remettre à sa juste place : cela veut dire "témoin". Le martyr est un témoin, pas quelqu'un qui se fait sauter en en tuant d'autres.»

Ce témoignage se place dans une proximité avec le Christ : être prêt à donner sa vie pour la foi. C'est ce qu'affirme l'instruction *Sanctorum Mater* dans son article 5.2 : «La réputation de martyr est l'opinion répandue parmi les fidèles selon laquelle le Serviteur de Dieu a subi la mort pour la foi ou pour une vertu liée à la foi.»

Dans la lettre des évêques d'Algérie rapportée par l'[agence Fides](#), si les martyrs sont des témoins, ils n'en sont pas pour autant des héros : «des modèles sur le chemin de la sainteté ordinaire. Ils sont les témoins qu'une vie simple mais toute donnée à Dieu et aux autres peut mener au plus haut de la vocation humaine. Nos frères et nos sœurs ne sont pas des héros. Ils ne sont pas morts pour une idée ou pour une cause. Ils étaient simplement membres d'une petite Église catholique en Algérie qui, bien que constituée majoritairement d'étrangers et souvent considérée elle-même comme étrangère, a tiré les conséquences naturelles de son choix d'être pleinement de ce pays. Il était clair pour chacun de ses membres que, quand on aime quelqu'un, on ne l'abandonne pas au moment de l'épreuve. C'est le miracle quotidien de l'amitié et de la fraternité.»

La volonté des évêques d'Algérie est de ne pas opposer les «gentils catholiques» aux «méchants musulmans». Et surtout, que nous ne considérons pas les Algériens comme les bourreaux des martyrs. D'où une difficulté à comprendre que le terme de «martyr» employé par le décret de la Congrégation pour les causes des saints ne jette le blâme sur aucune catégorie de personnes. Il signifie que les personnes ont offert leur vie, une vie qui s'est terminée par un acte suprême les identifiant au Christ Rédempteur mort pour tous les hommes. Cette identification est un témoignage suprême de la Charité ou Amour théologal. Elle ne nécessite pas, par ailleurs, la confirmation d'un miracle, lequel prend beaucoup de temps à être reconnu. Comme l'a dit le père Thomas Georgeon sur [KTO](#) : «Cette cause peut créer une certaine dynamique dans le dialogue inter-religieux

qui ne se situe pas uniquement au niveau d'un dialogue théologique, mais aussi d'un dialogue de la vie.»

Ce décret a-t-il une incidence politique en Algérie ?

Jean-Marie Guénois, dans [Le Figaro](#), analyse l'importante influence du contexte politique et historique de l'Algérie durant la décennie noire : «Or les motifs de l'assassinat des moines de Tibhirine tout comme celui, dans la foulée, de Mgr Claverie parce qu'il en savait trop, affirment certains, ne sont pas forcément d'ordre religieux selon les différentes enquêtes qui ont pu être menées». Ces différentes enquêtes ont incité le Vatican à être très prudent, notamment par des recherches précises pour évaluer si la haine de la foi pouvait être invoquée dans ce procès. Jean-Marie Guénois le rappelle dans [Le Figaro](#) : «C'est ce doute, confie une source très proche du dossier, non pas sur l'offrande de leur vie mais sur le mobile de leur meurtre, qui a conduit le Vatican à beaucoup de prudence et de recherches avant de conclure au martyre.»

L'incidence de ce décret sur la politique algérienne n'est pas à mettre de côté «car si les uns estiment après tout que cette béatification groupée rend hommage à toutes les victimes chrétiennes oubliées de ces tueries sans amoindrir le sacrifice des moines trappistes, d'autres considèrent qu'elle pourrait contribuer à avaliser la thèse du gouvernement algérien qui dénie toute responsabilité dans le drame de Tibhirine», nous explique le journaliste.

«C'est une grâce pour l'Église tout entière. Souhaitons que l'Algérie soit ainsi encouragée dans son travail de guérison et de réconciliation», conclut [La Croix](#) sous la plume du Père Jean-Jacques Pérennès, directeur de l'école biblique et archéologique française de Jérusalem.

Pierre Hardon

Retrouvez cet article sur notre [site](#) (srp-presse.fr)